



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Allocution

Mme Margaret Mensah Williams
Présidente du Bureau des femmes
parlementaires de l'UIP

Débat général sur le thème
*Corriger les inégalités pour assurer à
tous dignité et bien-être*
136^{ème} Assemblée de l'UIP et réunions
connexes
Dhaka, 2 avril 2017

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame Shirin Sharmin Chaudhury, Présidente du Parlement du Bangladesh,
Monsieur S. Alremeithi, Président du Forum des jeunes parlementaires de
l'UIP,
Monsieur Kailash Satyarthi, lauréat du Prix Nobel de la paix et Président de la
Marche mondiale contre le travail des enfants,
Eminents invités,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Lorsque la communauté internationale a adopté les Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, nous avons bien senti qu'une évolution majeure était à l'œuvre : la dignité humaine et la prospérité partagée figuraient désormais au cœur des priorités mondiales.

Le débat qui s'ouvre aujourd'hui nous rappelle que les ODD sont au centre de notre mission de parlementaires, qui consiste à corriger les inégalités et à assurer la dignité et le bien-être *de tous*.

Il existe une façon d'accélérer ce processus : placer l'égalité des sexes au cœur de notre action.

Nous savons que toutes les formes d'inégalité sont liées entre elles. Ainsi, promouvoir l'égalité des sexes permet de lutter contre les inégalités à tous les niveaux.

J'invite aujourd'hui chacun d'entre nous à prendre des mesures concrètes dans trois domaines prioritaires :

La première priorité consiste à éliminer l'inégalité des sexes dans nos législations respectives.

Dans 90 % des cas, nos législations nationales comportent toujours des dispositions discriminatoires à l'égard des femmes. Nous ne saurions tolérer plus longtemps cette situation qui sape tous nos efforts destinés à promouvoir le développement et à réduire les inégalités de toutes sortes.

Les lois qui affirment le principe de l'égalité des sexes et sanctionnent toutes les formes de violence et de discrimination fondées sur le sexe devraient être la norme dans tous nos pays.

La deuxième priorité est de permettre à nos parlements de mettre en œuvre l'égalité des sexes.

Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 23,3 % des parlementaires ; on compte 17 femmes chefs d'Etat ou de gouvernement et 18,3 % des ministres sont des femmes. Nous sommes encore loin du compte. L'égalité des sexes dans la prise de décisions politiques est essentielle pour rendre nos institutions légitimes, efficaces et efficaces. De par la diversité de leurs parcours, les femmes portent en elles une richesse d'expérience qui donne une nouvelle perspective aux travaux du Parlement. Les recherches effectuées par l'UIP ont montré que les progrès réalisés dans les domaines de l'égalité des sexes, des droits des femmes et des droits de l'enfant sont essentiellement imputables aux efforts déployés par les femmes elles-mêmes. Ces progrès sont essentiels pour assurer la dignité et le bien-être de tous.

Les femmes parlementaires, notamment les Présidentes de parlement, font elles aussi figure d'exemple. Lorsque les filles et les jeunes femmes nous voient assumer ces hautes fonctions, elles s'aperçoivent que la prise de décisions n'est pas l'apanage des hommes.

Il ne s'agit pas uniquement de permettre aux femmes d'accéder aux postes de direction. Le Parlement lui-même doit tenir compte de la problématique hommes-femmes dans son organisation, son fonctionnement et ses travaux. Si nous voulons éliminer les inégalités fondées sur le sexe, nous devons mettre en œuvre le *Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre* dans son intégralité.

La troisième priorité est de permettre à toutes les femmes d'accéder à l'autonomisation économique.

L'autonomisation économique des femmes est un facteur essentiel du développement humain. Nous savons que lorsque les femmes ont davantage accès aux revenus et aux biens les enfants ont plus de chances d'être scolarisés et la nutrition et la santé des familles s'en trouvent renforcées. En outre, il a été démontré que l'égalité des sexes au travail pourrait rapporter 12 000 milliards de dollars des Etats-Unis à l'économie mondiale. Réparties de façon équitable, ces recettes supplémentaires pourraient contribuer à réduire les inégalités.

Pour garantir l'autonomisation économique des femmes, celles-ci doivent pouvoir bénéficier d'un travail décent, d'un salaire équitable et de la sécurité sociale sur un pied d'égalité avec les hommes. Mais la réalité est tout autre.

Les femmes demeurent sous-rémunérées par rapport aux hommes ; elles continuent d'occuper des emplois précaires ; elles continuent d'assumer la plupart des tâches domestiques et la valeur du travail non rémunéré – principalement effectué par les femmes – n'est pas reconnue.

Tout cela doit changer si nous voulons véritablement lutter contre les inégalités.

Je me réjouis du fait que la question de l'autonomisation économique des femmes soit mise en lumière lors de cette Assemblée, avec l'adoption d'une résolution sur l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement. Il nous appartient désormais de travailler sur ce point dans nos pays respectifs.

Permettez-moi de conclure avec ces quelques mots :

Pour assurer la dignité et le bien-être de tous nous devons répondre aux besoins des femmes en situation de crise, migrantes ou réfugiées, handicapées ou vivant avec le VIH, jeunes et moins jeunes. Toutes les femmes, en somme.

Nous devons commencer par donner l'exemple dans nos familles et dans nos parlements. Nous ne devons pas relâcher notre vigilance afin de ne pas perpétuer les préjugés sexistes et laisser perdurer les inégalités. Il s'agit maintenant de passer des paroles aux actes.